



Dossier de presse

SIGNATURE
DE LA CONVENTION CADRE
"PETITES VILLES DE DEMAIN"

Lundi 27 mars 2023



Introduction

Une vision d'avenir pour l'Isle-sur-la-Sorgue

En 2020, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue a reçu le label « Petites Villes de Demain » (PVD) porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Au travers de ce dispositif, se dévoile un programme de soutien de l'État qui vise à donner à la commune les moyens nécessaires pour concrétiser ses projets structurants. Objectif : améliorer la qualité de vie des habitants en soutenant une dynamique de transition écologique.

Après plus d'une année de travail mené en étroite collaboration avec la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV), les partenaires de ce programme, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue, la préfecture de Vaucluse et le Département de Vaucluse, signent le 27 mars 2023 la convention cadre « Petites Villes de Demain ». Le franchissement d'une nouvelle étape qui permet de préciser les ambitions du territoire et détailler les 48 actions du programme elles-mêmes déclinées par axes thématiques.



Les temps forts

Les grandes étapes du programme

29 octobre 2020 - Candidature au programme « Petites Villes de Demain »

14 novembre 2020 - Labellisation de l'Isle-sur-la-Sorgue « Petite Ville de Demain »

16 juin 2021 - Signature de la convention d'adhésion au programme

2021 / 2022 - Élaboration de la convention cadre

23 mars 2023 - Signature de la convention cadre

2023-2026 - Déploiement du programme

Mars 2026 - Fin du programme

Les phases d'élaboration de la convention cadre

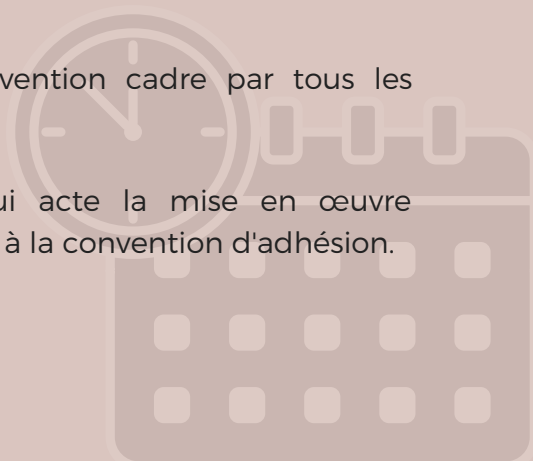
Décembre 2021 - Création de la Direction "Petite Ville de Demain" (PVD) au sein de la mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue

Semestre 1 / 2022 - État des lieux avec des groupes de travail, élaboration du diagnostic, identification des besoins en ingénierie, définition des premiers enjeux de la stratégie PVD

Semestre 2 / 2022 - Réalisation des études (finalisation en 2023), définition des orientations stratégiques et du plan d'actions

24 janvier 2023 - Présentation et validation de la convention cadre par tous les partenaires lors d'un comité de projet

27 mars 2023 - Signature de la convention cadre qui acte la mise en œuvre opérationnelle du programme et met fin automatiquement à la convention d'adhésion.



Les études

Un préalable à la convention cadre

Des études préalables à la signature de la convention ont été réalisées dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain". Ces études ont porté sur :

• L'Habitat

Étude pré-opérationnelle en vue d'un dispositif d'aide à l'amélioration du parc de logements privés

Coût de l'étude : 52 560 €

Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) 21 900 € - 50%HT

Banque des Territoires 13 140 € - 25% TTC

Autofinancement 17 520 € - 33% TTC

• Une convention de soutien de la Banque des Territoires et du Département de Vaucluse

Jusqu'à présent, trois expertises sont financées dans le cadre de cette convention :

- Stratégie PVD & Expertise « Stationnement circulation »
- Étude de faisabilité et de programmation pour la création d'un complexe sportif
- Audit énergétique des écoles

Coût total des trois études : 95 760 € TTC

Banque des Territoires : 47 880 € - 50%

Département de Vaucluse : 9 576 € - 10%

Autofinancement : 38 304 € - 40%



Qu'est-ce qu'une convention cadre ?

■ Une convention cadre pour formaliser le projet et mobiliser les moyens des partenaires

La convention cadre développe les ambitions du territoire, en cohérence avec le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV). Elle détaille la stratégie de développement du territoire à moyen et long-terme pour améliorer les conditions de vie des habitants, dans une démarche de transition écologique. Elle précise les engagements des partenaires pour la période 2021-2026 et vaut Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

Principales annexes

- **Secteur d'intervention ORT**
- **Projet de territoire détaillant la stratégie.** Constats : Objet de la convention et enjeux transversaux → Enjeux thématiques orientations stratégiques et plan d'actions
- **Fiches actions** : fiches actions d'information et fiches actions « opérationnelles ». Les fiches action seront à compléter et évolueront à étudier et valider en comité de projet
- **Maquettes financières** : maquette financière pluriannuelle période 2021 2026 & maquette financière pour l'année 2023



Diagnostic

Principaux constats issus du diagnostic

ATOUTS

- Localisation géographique favorable & territoire facilement accessible (Gare SNCF)
- Cadre pittoresque & identité forte
- Animation & convivialité

- Image positive d'une ville prospère et accueillante
- Attractivité forte

- Croissance démographique importante

- Centre ville : très attractif & position centrale, densité de la population → véritable rôle de centralité
- Projets structurants & patrimoniaux
- Politique patrimoniale forte avec une réglementation ambitieuse
- Grande qualité urbaine

- Habitat : des projets moteurs et structurants
- Actions de renouvellement urbain sur des friches en cours
- Permis de louer & mission logement menés par la ville

- Commerces dynamiques vacance des locaux commerciaux quasi inexistante
- Spécificité « antiques et brocante » attractive
- Politique de développement économique dynamique
- Stratégie touristique innovante et durable

FAIBLESSES

- Vigilance vis à vis de l'affluence touristique → équivalent à +10 000 habitants à l'année
- Risque de tension pour les résidents

- Budget de la ville sous tension
- Charges de centralité & liées au tourisme

- Vieillesse de la population
- Taux de pauvreté de 16%

- Centre ville : des fragilités indéniables (décroissance population, rotation, faibles revenus etc.)
- Des espaces publics (dont les quais) à valoriser et végétaliser : ruptures et discontinuités urbaines / îlots de chaleur urbains
- Place importante de la voiture : mobilités actives sous représentées (potentiel fort) et stationnement/circulation à réguler

- Habitat : marché immobilier tendu & peu de foncier disponible
- Commune carencée en % de logements sociaux
- Risque d'un nombre trop important de meublés de tourisme

- Commerces du quotidien menacés et centre ville oublié comme un « lieu d'emploi »
- Fragilité du secteur des antiques
- Réhabilitation des Zones d'Activités Économiques complexe à mener et manque de visibilité sur les spécificités du territoire
- Inconvénients du « surtourisme »

ATOUTS

- Beaucoup de services et d'équipements publics développés pour la population, notamment dans le domaine de la santé
- Bon déploiement de la fibre & services numériques permettant de répondre aux besoins des habitants

FAIBLESSES

- Plusieurs équipements vieillissants, non adaptés
- Vigilance vis à vis du glissement de certains services à l'extérieur du centre ville

Objet du programme & enjeux transversaux

Le programme a pour ambition de renforcer les fonctions de centralité de l'Isle-sur-la-Sorgue dans son bassin de vie au bénéfice de la qualité de vie de ses habitants et des territoires alentours, ceci dans une trajectoire dynamique et engagée dans la transition écologique.

Parmi les enjeux :

- **Équilibrer le développement du centre-ville compte-tenu des besoins du quotidien des habitants. Renforcer pour cela les fonctions de centralité et de proximité du centre-ville**
- **Maîtriser les effets négatifs du « surtourisme »**
- **Capitaliser sur l'attractivité de la ville en valorisant les spécificités et filières d'excellence de la ville**
- **Répondre de façon durable aux besoins de logements, services, transport, énergie, alimentation etc.**

Enjeux

5 enjeux articulés autour de priorités : équilibre, sobriété et excellence

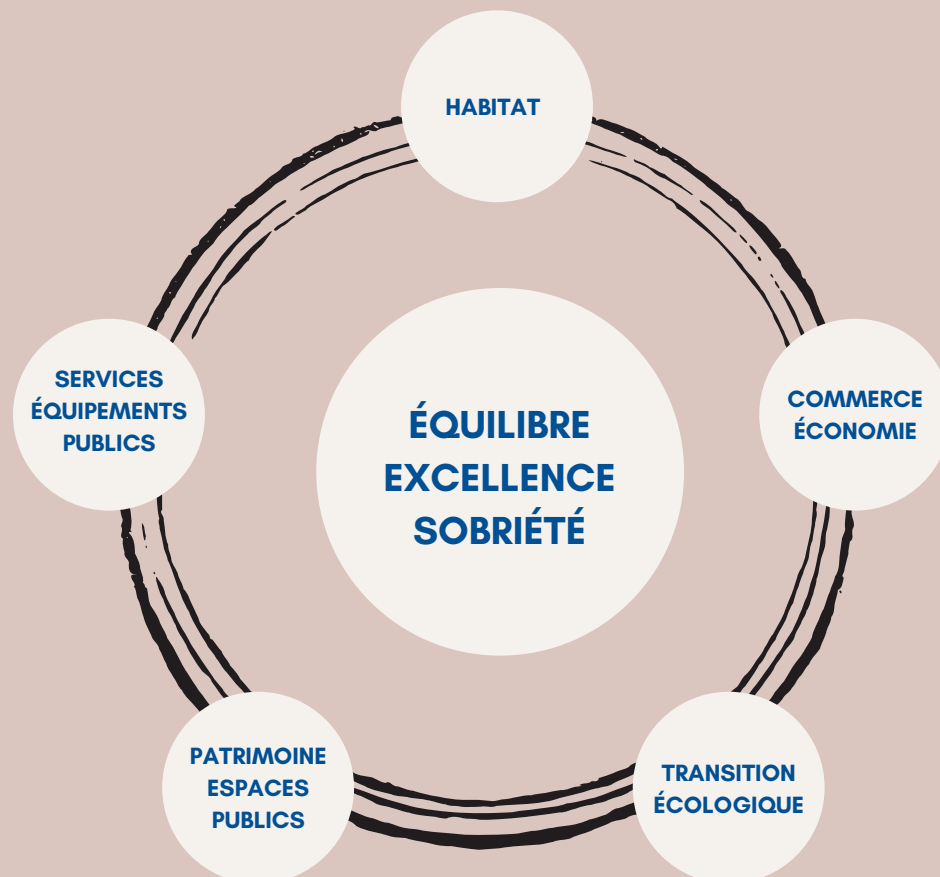
ENJEU 1 - DÉVELOPPER UN PARC DE LOGEMENTS QUALITATIF ET ADAPTÉ AUX BESOINS DES HABITANTS EN RÉINVESTISSANT PRIORITAIREMENT LE CENTRE-VILLE

ENJEU 2 - ASSURER UN DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET ÉCONOMIQUE D'EXCELLENCE PERMETTANT LE SOUTIEN DES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE

ENJEU 3 - ALLER VERS UNE VILLE PLUS DURABLE ET PLUS AUTONOME

ENJEU 4 - PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE ET LE CADRE URBAIN DU CENTRE VILLE

ENJEU 5 - FAVORISER L'ACCÈS DES HABITANTS AUX SOINS DE SANTÉ, AUX SERVICES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS



Synthèse du plan d'action

HABITAT

DÉVELOPPER UN PARC DE LOGEMENTS QUALITATIF ET ADAPTÉ AUX BESOINS DES HABITANTS EN RÉINVESTISSANT PRIORITAIREMENT LE CENTRE-VILLE

Orientation stratégique #1.1 - Élaboration d'une stratégie habitat à l'échelle de la commune.

Actions : *PLU, stratégie foncière, encadrement meublés touristiques, Contrat de Mixité Sociale, etc.*

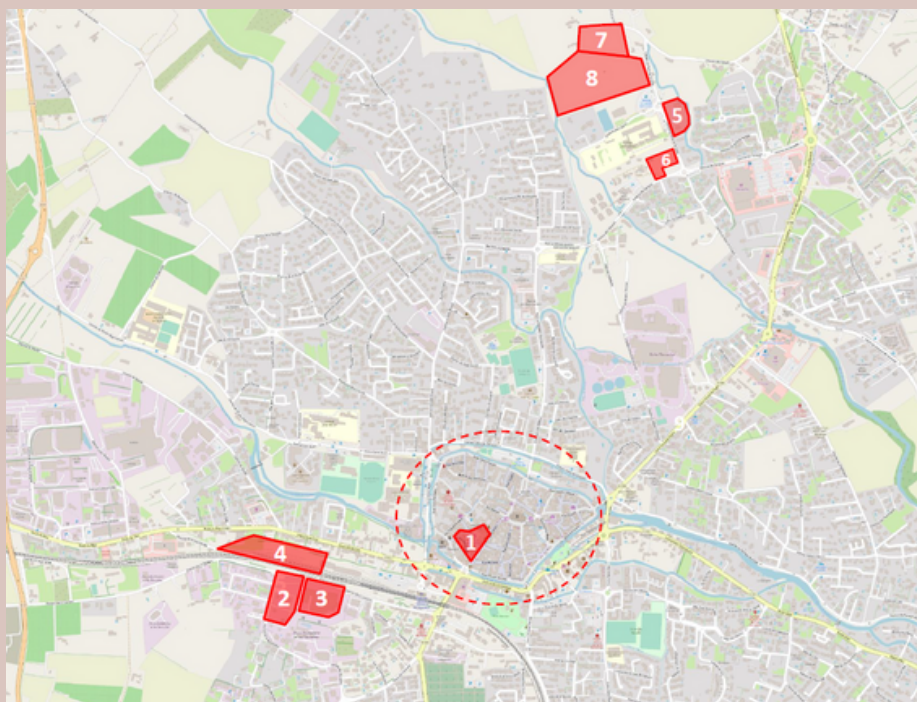
Orientation stratégique #1.2 - Développement de logements qualitatifs et adaptés aux différentes étapes du parcours résidentiel des habitants.

Actions : *Permis de louer, dispositifs d'amélioration de l'habitat privé, opérations de réhabilitation en centre ville, etc.*

Orientation stratégique #1.3 - Renforcement de la production de logements abordables.

Actions : *Projets de logements sociaux matures et engagés sur la commune, etc.*

>> **Un axe à développer pendant la phase de déploiement du programme**



Projets de logements sociaux

1. Réhabilitation Immeuble Beaucaire
2. Projet Barthalière : phase 1 (GDH)
3. Projet Barthalière : phase 2 (GDH)
4. Friche SNCF
5. Projet « La Magnanerie » (SFHE)
6. Projet Le Venisso (GDH)
7. Projet « Seul sur Mars »
8. Projet d'écoquartier « Clos du Cardinal »

Synthèse du plan d'action

COMMERCE & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ASSURER UN DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET ÉCONOMIQUE D'EXCELLENCE PERMETTANT LE SOUTIEN DES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE

Orientation stratégique #2.1 - Accueil d'entreprises d'excellence, développement de lieux d'échange et d'emploi en centre ville.

Actions : *Tiers-lieux en centre ville, création d'une nouvelle ZAE et valorisation des ZAE existantes, etc.*

Orientation stratégique #2.2 - Maintien d'une offre commerciale de proximité, régulation des commerces touristiques en centre ville.

Actions : *Occupation du Domaine Public, Observatoire du commerce et soutien des artisans, etc.*

Orientation stratégique #2.3 - Valorisation de la spécificité "antiquaires" et accompagnement des commerçants du centre-ville dans leur stratégie de développement.

Actions : *Foire internationale et soutien des acteurs de l'Antiquité, actions d'accompagnement des commerçants (stratégie digitale, animations), etc.*

>> Un plan d'actions pour valoriser, structurer et anticiper

Synthèse du plan d'action

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ALLER VERS UNE VILLE PLUS DURABLE ET PLUS AUTONOME

Orientation stratégique #3.1 - Développer une mobilité plus durable et efficiente

Actions : Projets d'aménagement de liaisons douces, stratégie « circulation et stationnement », Pôle d'Échange Multimodal, etc.

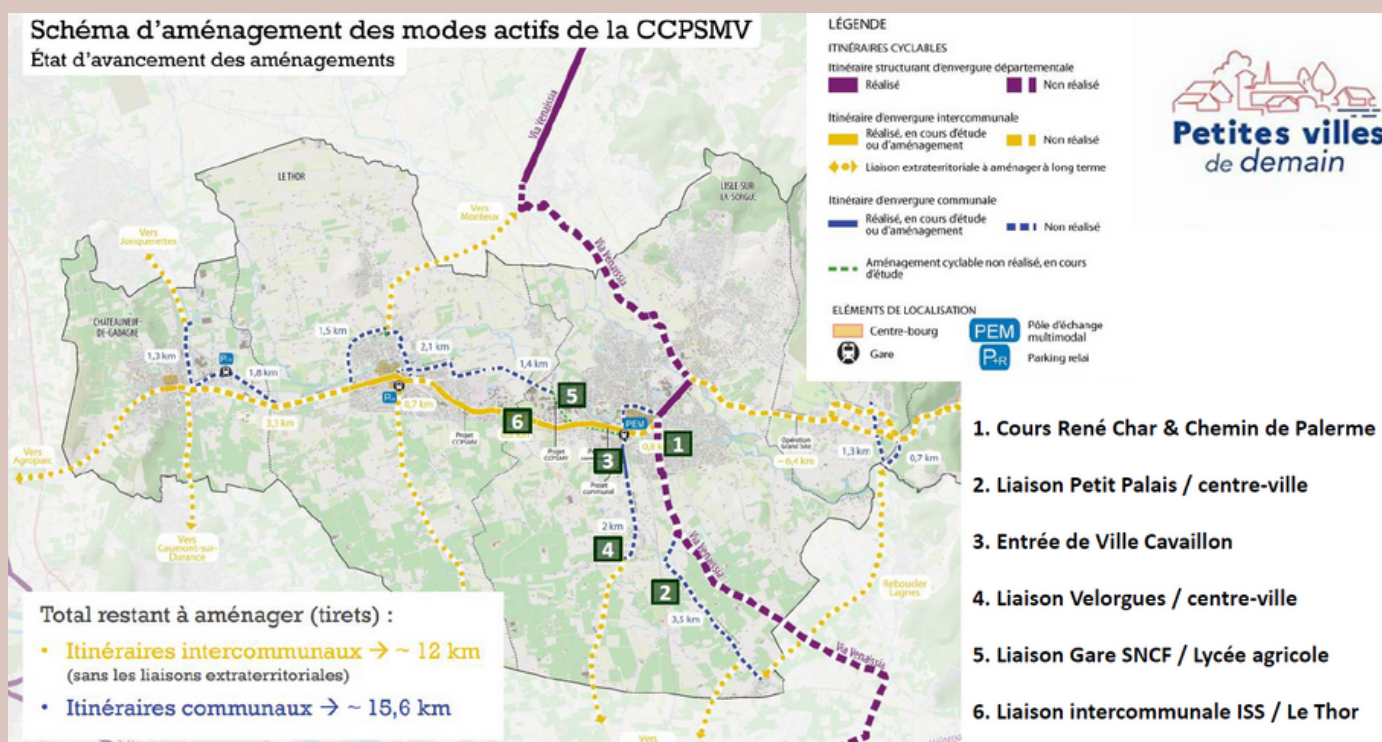
Orientation stratégique #3.2 - Optimiser la transition énergétique du territoire

Actions : Rénovation énergétique de l'éclairage public et des bâtiments publics, projets photovoltaïques et accompagnement des acteurs du territoire, etc.

Orientation stratégique #3.3 - Préserver le cadre de vie et l'accès à une alimentation durable

Actions : Projets de végétalisation/renaturation, prévention des déchets, régie agricole, etc.

>> Un plan d'actions engagé dont la mise en œuvre s'intensifie



Synthèse du plan d'action

PATRIMOINE

PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE ET LE CADRE URBAIN DU CENTRE-VILLE

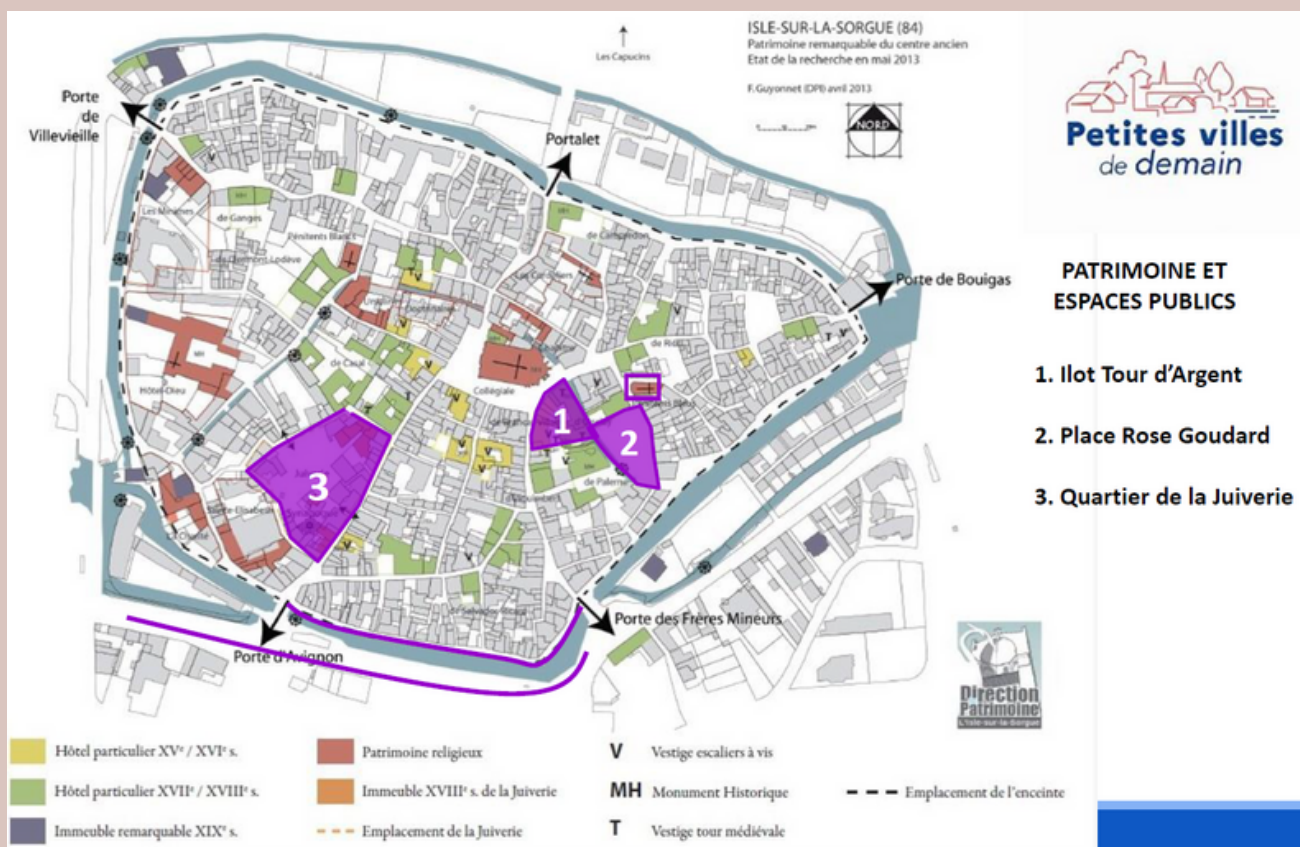
Orientation stratégique #4.1 - Mise en oeuvre de la stratégie de préservation et de mise en valeur du patrimoine bâti.

Actions : Dispositif façades, Ilot de la Tour d'Argent, Projets quartier de la Juiverie, etc.

Orientation stratégique #4.2 - Requalification des espaces publics, renaturation, piétonisation et "libération" de la Sorgue.

Actions : Requalification de la place Rose Goudard, projets de préservation et mise en valeur de la Sorgue, etc.

>> **Un axe fort de la stratégie de revitalisation avec un plan d'actions en cours de déploiement**



Synthèse du plan d'action

ÉQUIPEMENTS & SERVICES PUBLICS

FAVORISER L'ACCÈS DES HABITANTS AUX SOINS DE SANTÉ, AUX SERVICES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Orientation stratégique #5.1 - Offrir et faciliter l'accès à des services de santé de qualité.

Actions : *Espace Médical Municipal, actions de prévention à destination des seniors, etc.*

Orientation stratégique #5.2 - Accompagner l'accès à la dématérialisation des services publics.

Actions : *Espace France Services, Grenier Numérique, etc.*

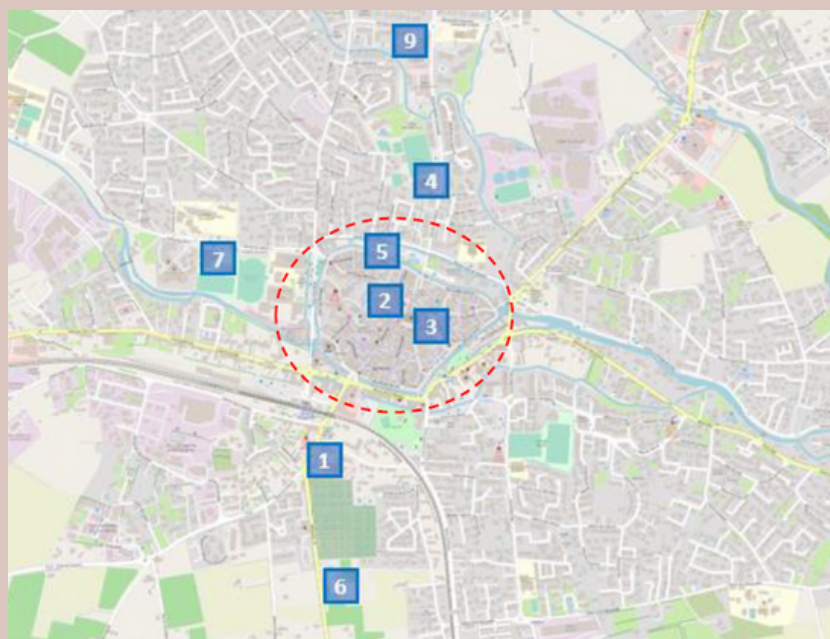
Orientation stratégique #5.3 - Promouvoir les pratiques culturelles diversifiées

Actions : *Pôle culturel Îlot de la Tour d'Argent, Campredon art & image, salle des fêtes, etc.*

Orientation stratégique #5.4 - Développer le sport du quotidien et de haut niveau

Actions : *parc de sports urbains, réhabilitation de gymnases, création d'un nouveau complexe sportif, etc.*

>> **Un plan d'action caractérisé par l'innovation, l'amélioration et la rationalisation**



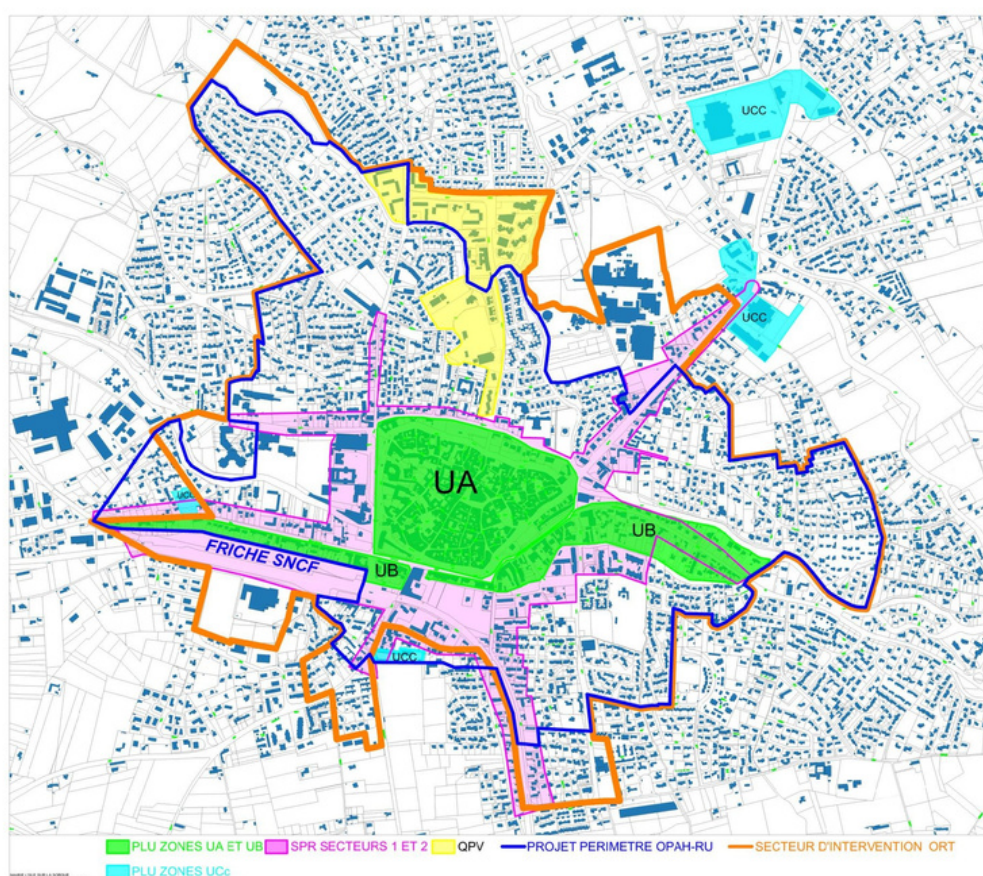
Équipements publics

1. Développement Espace Médical Municipal
2. Grenier numérique
3. Îlot de la Tour d'Argent : pôle culturel
4. Réhabilitation salle des fêtes
5. Réhabilitation centre culturel Campredon
6. Aménagement équipements sportifs et ludiques
7. Réhabilitation Gymnase E.Avy et J.Legier
8. Projet futur complexe sportif
9. Espace France Services

L'ORT

PÉRIMÈTRE DU SECTEUR D'INTERVENTION

L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) permet de mobiliser les outils juridiques et financiers facilitateurs de la mise en œuvre du projet de revitalisation de la ville.



Le secteur d'intervention ORT inclut :

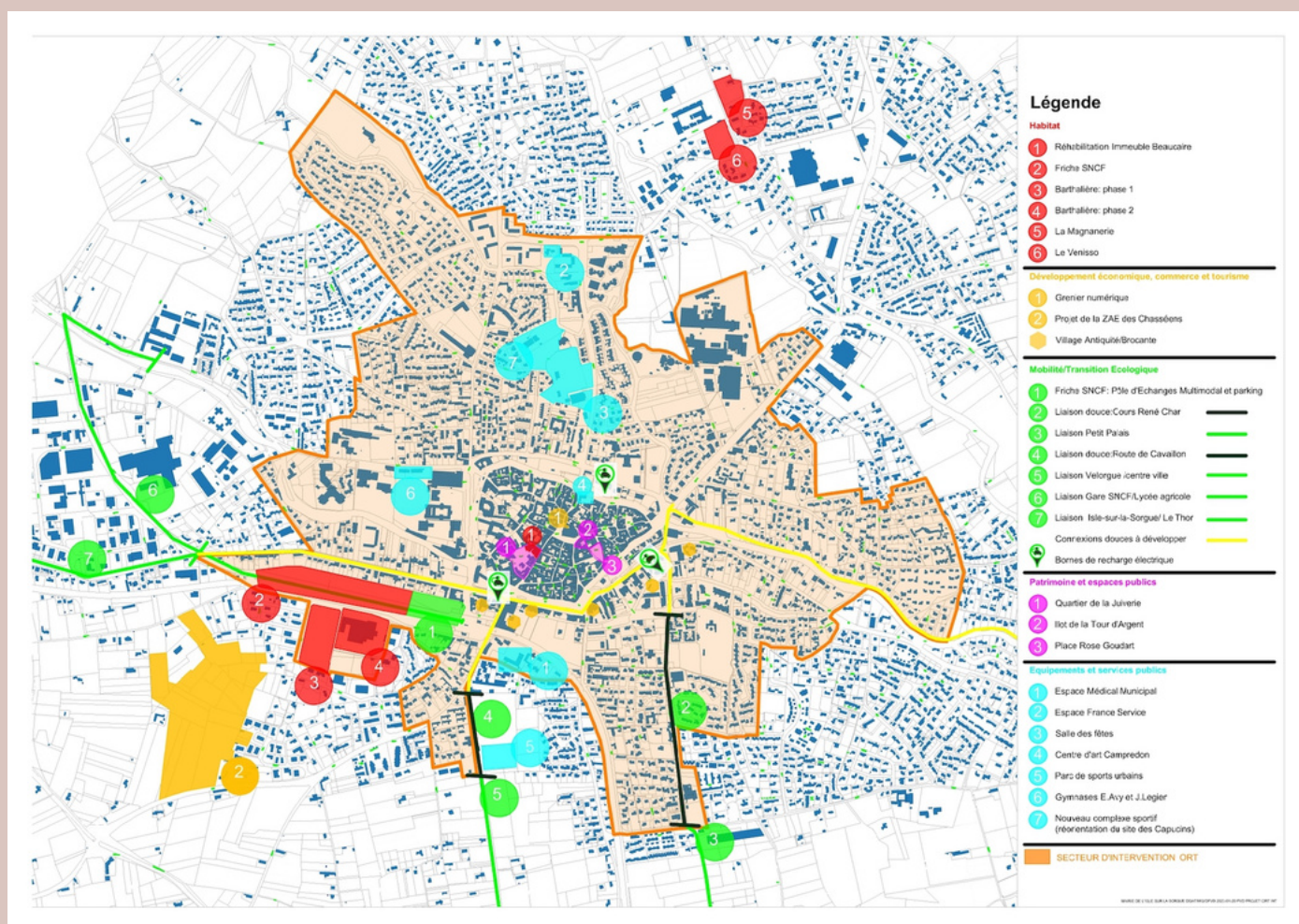
- Les zones UA et UB du PLU
- Les secteurs à enjeux du Site Patrimonial Remarquable (SPR)
- Le quartier prioritaire de la politique de la ville
- Le projet de périmètre défini pour une future opération d'amélioration de l'habitat
- La majeure partie des projets ciblés dans PVD
- La majeure partie des équipements publics de la commune et établissements scolaires

Le secteur d'intervention ORT exclut :

- Les zones N du PLU (zones naturelles)
- Les zones UCc du PLU (zones de développement des grandes surfaces commerciales)

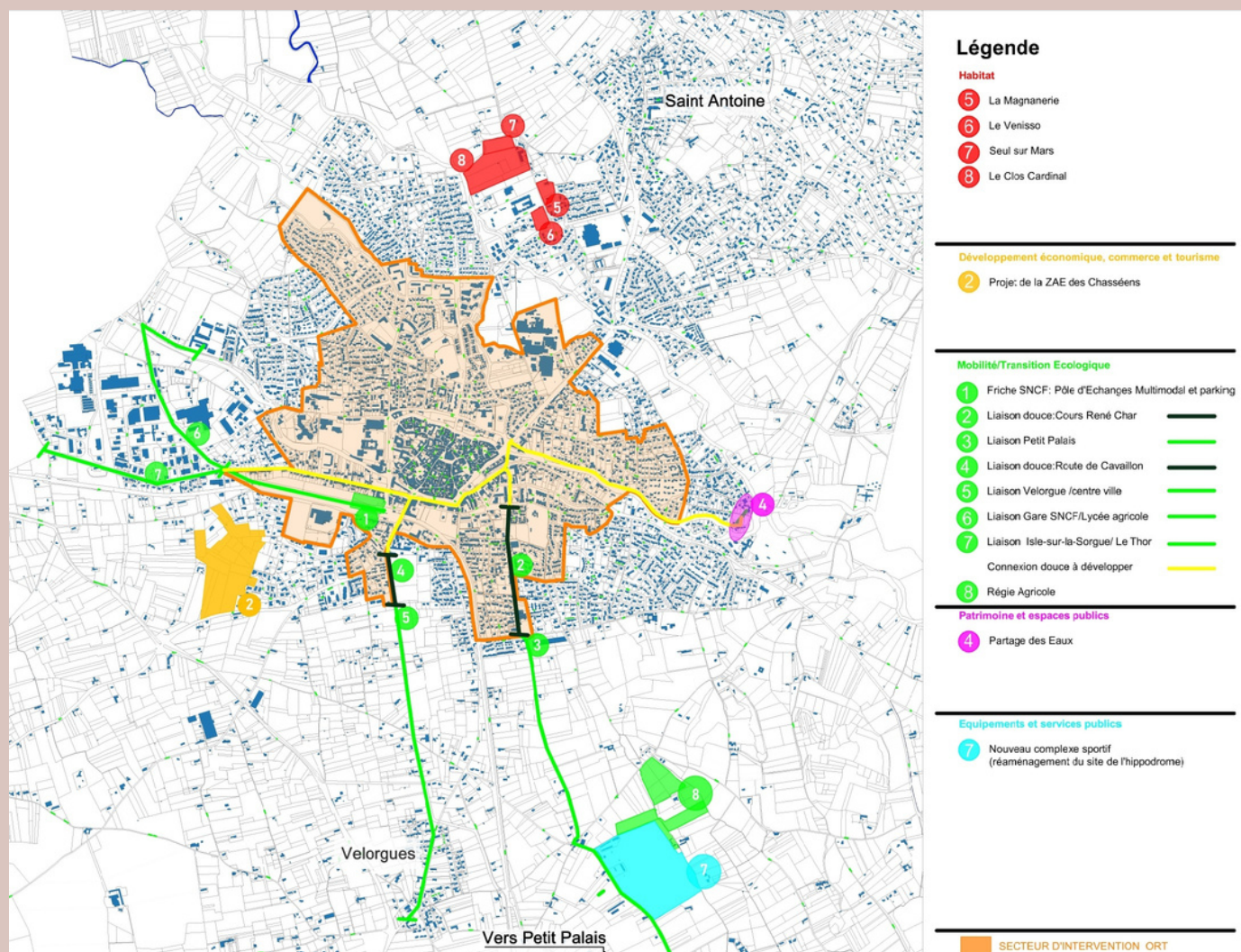
Les projets sur le secteur ORT

La majorité des projets inscrits dans le programme "Petites Villes de Demain" sont situés au sein du secteur de l'ORT.



Les projets hors secteur ORT

Présentation des autres projets majeurs situés hors du périmètre de l'ORT.



CONTACTS PRESSE

Alexandra Solé Sala
Directrice de Communication
Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue
06 19 33 66 10 / 04 90 38 79 31
a.sole-sala@islesurlasorgue.fr